# N. XXVIII.



# GAZETTE DE VARSOVIE

## DU SAMEDI 8. AVRIL 1758.

*De Naples, le 4. Mars.*

Après l'arrivée d'un Officier de *Vienne*, il s'est tenu plusieurs Conseils à la Cour, auxquels ont assisté les Ministres d'Etat & de Guerre. Les délibérations ont eû pour objet non seulement le contenu des Dépêches de cet Officier, mais aussi de celles qu'ont apporté divers Couriers arrivés de *Versailles* & de *Madrid*. Les ordres ont depuis été expédiés à toutes les Troupes du Roi, de se tenir prêtes à marcher au prémier avis, vers le 15. du mois prochain; Et l'on dit, que quatre Vaisseaux de Guerre doivent aussi être armés & équipés vers ce tems là. Les deux Navires qu'on attendoit de *Cadix*, sont déjà arrivés: ils avoient à bord de l'Argent comptant & des Fusils.

*De Londres le 10. Mars.*

C'est aujourd hui qu'est fixé le départ de l'Escadre de l'Amiral Hawke, laquelle doit être augmentée, à ce qu'on assûre, jusqu'à 20. Vaisseaux de guerre, ou Frégates. Une autre Escadre, composée de quelques Vaisseaux de guerre, est destinée à faire voile sous les ordres du Chevalier Brett. La Compagnie des *Indes* a reçû la nouvelle, qu'un de ses Vaisseaux, nommé la *Revange*, s'est emparé sur la Côte de *Malabar*, d'un Navire *François* chargé d'une riche cargaison.

Les deux Chambres résolurent avant-hier de présenter des Addresses au Roi, pour supplier S. M. de leur faire remettre un état des dettes de la Nation, telles qu'elles étoient jusqu'à l'onze Janvier 1758. Les Communes, formés en Committé sur les Subsides, accorderent 38360. liv: st: pour l'entretien d'un Corps de 2120. hommes de Cavallerie & 9900. d'Infanterie de Troupes du Landgrave de *Hesse* - *Cassel* pendant

60. jours, à compter du 25. Decembre 1757. jusqu'au 22. Fevrier 1758. en vertu des Traités, arrêtés entre la *Grande-Bretagne* & ce Prince.

Le projet d'envoyer des Troupes en *Allemagne* est abandonné, à cause des avis que l'on a reçûs, que la *France* assemble un Corps de ses Troupes en *Artois*.

*De Paris, le 18. Mars.*

Le Roi a assigné 40. mille livres de pension à Mr de *Paulmi* d'*Argenson*, qui s'est démis du Département de la Guerre: Et Sa Majesté l'a nommé son Ambassadeur auprès des Etats-Généraux des *Provinces-Unies*. C'est Mr. de *Cremille*, qui a la Sous-Direction du Département, dont on vient de parler.

Mr. de *la Ferrière*, & le Chevalier de *Beaujeu*, ont été nommés Sous-Gouverneurs de Mgr. le Duc de *Bourgogne*, l'Abbé de *Cer* Sous-Précepteur, l'Abbé d'*Argentré* Lecteur; & Mrs. de *Monteau*, de *Montesquieu*, de *Marbœuf*, & de *la Haye*, Gentilshommes de ce Prince.

L'emplacement à la *Villette*, où étoit ci-devant une nouvelle Manufacture, & autrefois une Communauté de Dévotes, qui a été détruite à l'occasion des affaires du tems, va être de nouveau employé: On y construira un Batiment pour contenir une Communauté de 80. Filles; Et l'on sera redevable de cet Etablissement à la pieuse générosité de la Reine.

Dans le tems, que le Roi donne toutes ses attentions au département de la Guerre, S. M. ne se livre pas moins à tout ce qui entre dans celui des affaires Etrangéres. Nous sommes assûrés, que les Puissances du *Nord*, allarmées par tout ce qu'Elles ont vû depuis vingt mois, sont determinées à faire aussi les efforts les plus soûtenus. La guerre Maritime avec l'*Angleterre* n'est pas oubliée au milieu de toute cette complication d'interêts. Quelques foudroyants, que soient les préparatifs annoncés par les *Anglois*, nous esperons, qu'ils ne repondront pas peut-être à certains de ceux, que nous préparons contre eux.

Le Comte de *Clermont*, à son arrivée à l'Armée dans le Pays de *Brunswick*, a jugé à propos de rétrograder, pour rassembler toutes ses Troupes en Corps. L'Armée des Ennemis se trouve de près de 60. mille hommes, qui tous paroissent résolus de se battre en desesperés, pour sauver leur Patrie, leurs femmes & leurs enfans: De sorte que l'on a tout lieu de s'attendre à la Nouvelle d'une des plus furieuses Actions dans ces Quartiers-là, pendant que tout est assez tranquile en *Silesie*, en *Pomeranie*, & en *Prusse*.

Les Lettres de *Nanci* disent, que le Roi de *Pologne*, Duc de *Lorraine* & de *Bar*, est indisposé à *Luneville*: ce qui cause bien de l'inquiétude à la Reine & à son Auguste Famille.

*De Hambourg, le 20. Mars.*

Nous ne savons point au juste ce qui se passe en *Pomeranie*, ni dans la *Prusse*, soit qu'il n'y ait rien considérable à mander de ces Quartiers-là, soit qu'on détourne les Lettres, qui pourroient en instruire le Public.

*Du Quartier-General a* Koeniggratz, *Journal du 19. jusqu'au 25. Mars.*

Les Troupes *Prussiennes*, qui étoient en Quartier d'hyver & de cantonnement partie dans la *Silesie*, & partie dans les montagnes voisines, se sont rassemblées depuis quelque tems plus près des environs de *Landshut* & plus en avant du côté des Frontieres du Comté de *Glatz*. Ces mouvemens des Ennemis ont eû pour objet le Siege de *Schweidnitz*, qu'ils doivent entreprendre dans peu.

Le Roi de *Prusse* est de sa personne à *Grissa*, où il a établi son Quartier-Général, avec 6. Régimens & quelques Bataillons du Régiment aux Gardes.

Pour exécuter d'autant mieux leurs desseins sur *Schweidnitz*, & pour empêcher tout secours, que l'on pourroit donner à cette place, les Ennemis ont cru avant tout, devoir obliger les Troupes commandées par le Baron de *Jahnus* Général - Major, d'abandonner le Comté de *Glatz*, & de s'étendre eux mêmes de ce côté là. Ayant donc depuis quelques jours fait rendre praticables à cet effet par des paisans & par des soldats les chemins, qui conduissent de la *Silesie* dans le Comté de *Glatz*, un Corps de leurs Troupes rassemblé dans les environs de *Wartha*, y marcha le 20. de ce mois.

Ce Corps inquiéta en même-tems par deux differents côtés le Général de *Jahnus*, c'est à dire par *Wallisfurth* & par *Altheyde*. Cependant M. de *Hueber* Colonel du Régiment de *Serbellony*, repoussa les Ennemis qui s'étoient trop approchés de lui, & les obligea de regagner *Glatz*. Ils marcherent le lendemain avec des forces beaucoup plus considérables & en 3. Colonnes, composées de 8. à 10. Bataillons & de 12. à 1500. hommes, la plus part Cavalerie legere, & s'avancerent aux Troupes I. & R. qui s'étoient rassemblées sur le champ, au nombre d'environ 2000. hommes. La supêriorité de l'Ennemi étoit trop grande pour laisser d autre parti que celui de la retraite. M. de *Jahnus*, suivant les ordres qu'il en avoit même d'avance, se retira donc de *Habelschwerd* à *Mittelwalde* & plus loin vers *Senfftenberg*, en faisant un feu continuel sur l'Ennemi, qui souffrit une perte considérable & qui n'osa poursuivre ce Général que jusqu'à *Rosenthal*, d'ou ses Troupes continuerent leur marche avec la plus grande tranquilité.

Nous n'avons eû dans cette retraite qu'un seul homme tué & 11. blessés, & quoiqu' on ait abandonné, ainsi qu'on vient de le dire, ce côté du Comté de *Glatz*, les Troupes I. & R. occupent néantmoins encore une autre partie considérable vèrs *Reinerz* & *Winschelbourg*.

Les Ennemis, qui doivent depuis avoir été renforcés jusqu' au nombre de 12. à 14. mille hommes, ont pris poste à *Grulich*, où ils ont mis 5000. hommes d'Infanterie & quelques cent Chevaux: ils ont fait des excursions jusques à *Wigstättl*, où ils ont pillé, & ils ont ordonné le plus sevérement aux Officiers chargés de l'administration de la Seigneurie de *Grulich*, de leur fournir une très grande quantité de chariots & un nombre considerable de paysans munis de pêles & de pioches, outre de très fortes livraisons, qu'ils ont exigées en nature.

Quelques Troupes *Prussiennes*, qui étoient encore dans les environs de *Landshut*, se sont de leur côté repliées partie vers la *Silesie*, partie se tournant vers le Comté de *Glatz*: & l'on est dans l'attente de voir quel objet peuvent avoir ces nouveaux mouvemens.

*De Königsberg le 28. Mars.*

Voici un ordre de S. M. l'Impératrice, concernant le transport des marchandises sur la Dwina à Riga.

ELISABETH &c. Ayant appris avec autant de surprise que de mécontentement, que plusieurs de nos Marchands, qui trafiquent le long de la Dwina par la Pologne à Riga, abusent de la complaisance de ce Royaume voisin, à nous livrer tous les vivres nécessaires à la faveur de ce fleuve, pour remplir les Magazins servans à la subsistance de nos Troupes, sans payer aucun droit, & qui sous ce pretexte font passer leurs propres marchandises frauduleuse-

ment. Or comme nos vuës n'ont jamais été d'être à charge à ce Royaume, & encore moins de permettre que le bon office qu'il nous temoigne lui cause un dommage sensible, nous déclarons par le present, premierement: que nous ne sommes aucunement intentionnés, & ne voulons en aucune façon, que les marchandises des particuliers quelconques, qui viennent à Riga sur la Dwina, en passant par le Territoire de Pologne, soient exemptes des droit, accoutumés; Secondement, nous ordonnons expressement à tous nos fidéles Sujets, particulierement à tous ceux, qui, le long de la Dwina ont leur commerce à Riga, d'y payer les droits fixés pour leurs marchandises, sans chercher aucun prètexte pour s'en garantir. Nous esperons aussi, que dans les Territoires du Royaume de Pologne l'on n'imposera pas des droits inusités & superflus sur les marchandises que nos Commerçans conduiront par leurs Pais, & qu'il ne leur sera fait aucune offence ni retardement, selon l'Article 18. de la Paix perpetuelle de l'année 1686. ( L.S. )

Donné à Petersbourg & imprimé, au Senat le 6. Mars. v. s. 1758.

*De Varsovie le 8. Avril.*

Les Ministres de *Russie*, qui resident ici, viennent de faire au nom de S. M. I. leur Auguste Souveraine, la Declaration suivante.

„ Lorsque l'été passé le Troupes de „ l'Imperatrice marchoient vers la *Prusse* & qu'on songeoit à s'emparer des „ Places fortes de ce Royaume, sur - tout „ de celles qui sont situées sur la côte, „ la raison de Guerre exigeoit naturel- „ lement d'empecher, qu'elles ne puſ- „ sent être secourues en aucune façon „ du côté de la Mer; mais à present, „ que toute la *Prusse* s'est suomise à „ l'Imperatrice, & que la susdite rai- „ son ne subsiste plus, S.M.I. ne perdant „ pas de vuë l'accroissement & la liber- „ té du Commerce dans la Mer Balti- „ que, veut, qu'il soit toujours continué „ sur l'ancien pied, non seulement avec „ le dit Royaume, mais encore avec „ tous les autres Etats appartenans au „ Roi de *Prusse*, sans que les opérations „ des Troupes Russiennes ou celles de la „ Flotte donnent le moindre sujet de crain- „ te aux Commerçans: pourvû neamoins qu'aucun d'eux ne se prête à „ faire des transports de Contrebande „ pour l'usage de l'Ennemi, soit en hom- „ mes, vivres ou munitions, & que l'on „ s'abstienne sur - tout, de porter du „ secours de quelque nature qu'il „ puisse être, aux Places assiegées, puis- „ que dans ce cas on en agira avec ceux, „ qui y contreviendront, selon la ri- „ gueur du Droit de Guerre. *A Petersbourg*, le 24. Mars, n.s. 1758.

Comme il n'y a point de Secte, dont le venin se glisse si aisement dans les cœurs, & d'une maniere la plus flateuse, que celle dont les Sectateurs s'arrogent improprement le nom de *Deistes*, les jeunes Cavaliers qui sont en Philosophie au Collége des Nobles sous la direction des RR. PP. des Ecoles Pieuses, ont fait une Dissertation pour combattre leurs sentimens. Ce fut hier après diné, qu'ils la prononcérent en présence de plusieurs Seigneurs & Dames les plus distingués qui se trouvent dans cette Capitale, à la satisfaction de toute l'Assemblée. Cette Dissertation renfermant les preuves les plus convainquantes contre de telles erreurs, est imprimée, & dédiée à S. A. Mgr, le Prince Komorowski Primat du Royaume.

# N. XXVIII.
# SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
## DU 8. AVRIL 1758.

*De Rostock le 18. Mars.*

Copie d'un Rescrit des Conseillers des Etats, & des Deputés de la Noblesse & des Territoires du Duché de Mecklenbourg à leur Souverain.

„ Serenissime: Nous ne manquons pas selon notre trés-humble „ devoir d'ajouter sous les Nro: 1. 2. 3. & 4. ce qui s'est passé, depuis „ le retour du Conseiller de Barner,de la part du Commissariat de Guerre de S. M. le „ Roi de Prusse & le Général-Feld-Marêchal de Lehwald. Nous devons d'autant „ plus déplorer intimement le sort de nôtre chere Patrie, que V. A. S. a entiere- „ ment retiré son attention Paternelle si desirée de nôtre très humble Conseil, & „ rejetté les moyens que nous avions proposé avec la plus profonde soumission, par „ lesquels l'etat déplorable du Pays auroit pû en quelque maniere être adouci: quoi- „ que nous possédions des biens, & ne desirions rien de plus, que de les habiter en „ paix, nous & nos successeurs, sous le Gouvernement de V. A. S.; ainsi l'on ne „ poura s'attendre à autre chose de nous, si non que nous ferons des propositions „ telles que nous les jugerons avantageuses pour ses Etats & leurs Habitans. V. A. „ S. n'a pas daigné consentir gracieusement à la très humble requête du 31. Janvier, „ en faveur de ceux, qui, dans cette nécéssité Commune, pourroient se résoudre à se- „ courir les habitans affligés, ni envoyer quelqu'un à S. M. le Roi de Prusse, pour „ obtenir quelque relachement pour le Pays, ou tout au moins, afin d'en pouvoir „ obtenir un adoucissement dans les livraisons & les Contributions exigées: mais „ elle a jugé à propos de lever la Commission de Repartition établie, & de rapeller „ le Commissaire delégué a ce sujet. Or comme cette derniere conjoncture pourroit „ facilement causer la destruction totale des Domaines de l'Etat, & que, selon les „ circonstances annoncées, la Noblesse & le Pays ne seroient aucunement coupables „ des suites qui en resulteroient, nous sommes maintenant contraints d'avouer, „ que nous ne sçavons plus aucune voye, ni aucun moyen,pour diminuer le malheur „ de la pauvre Patrie.

„ Rien n'égaleroit notre intime douleur dans nos calamités, si nous ajou- „ tions foi à ce que publient les Nouvelles publiques, entre autres ce qu'affirme la „ Gazette d'Altona N. 25. sur ce qui a été joint dans un Réscrit à M. le Baron de „ Teüffel Envoyé Comitial de V. A. S. en datte du 10 Janvier: comme si de la part „ de la Noblesse & du Pays la bonne volonté, en se soumettant à ces Contributions, „ étoit plus grande & plus marquée, que pour fournir les Mois Romains annoncez „ à la Diete derniere: en quoi nous sommes représentés aux yeux de S. M. J. & „ de tout l'Empire, comme des gens, qui s'efforcent à se soustraire du très humble „ dévouement à l'Auguste Chef de l'Empire d'Allemagne, & à se précipiter volon- „ tairement dans une ruine irréparable; l'on ne peut aucunement présumer que de „ telles imputations puissent provenir d'un Souverain juste & gracieux envers des „ fideles Etats.

„ La plus douce délivrance, que l'Auguste Maison d'Autriche a autrefois sou- „ vent temoigné au pauvre Duché de Mecklenbourg, nous est en trop grande vé- „ nération, & nous nous reconnoitrions pour les plus ingrats, si nous donnions

„ occasion de faire entrevoir quelque soupçon, comme si nous nous attachions á
„ suivre un autre chemin, que celui de l'intention la plus raisonnable de la recon-
„ noissance envers cette Auguste Maison.

„ Les §§. 106 & & 107. des Loix-Fondamentales du Traité d'heritage du
„ Pays, montre sans la moindre exception, que les Serenissimes Ducs de Mecklen-
„ bourg ont consenti de supporter le payement des Mois Romains accordés, aussi
„ long-tems qu'ils ne surpasseront pas respectivement 200 ou 300. Surquoi la No-
„ blesse & le Pays s'est fondé à la Diete derniere, & elle peut s'y fonder aussi long-
„ tems, que la parole & la promesse des Souverains devra subsister.

„ Le Rescrit de V. A. S. du 17. Janvier à la Noblesse & au Pays, fait asses
„ voir la grandeur du danger, ou étoit ce Duché & est encore à présent, & qu'une
„ partie considérable des facultés a dû être sacrifiée ( quoique avec beaucoup d'an-
„ goises & de chagrin ) aux intérêts du Roi de Prusse; ce Rescrit, dis-je, donne des
„ temoignages certains contre toutes imputations: vû que V. A. S. ne temoigna
„ pas seulement son contentement des mesures que nous avions prises, mais qu'elle
„ entra même dans nos vuës, & permit, qu'on payat les Contributions & les livrai-
„ sons tant des revenûs du Domaine Ducal, que de ceux de la Noblesse & du Pays,
„ autant qu'il seroit possible.

„ Si V. A. S. n'a pas encore entierement fermé son cœur Paternel pour sa
„ Noblesse en général, elle en est suppliée très humblement, de produire le Rescrit
„ susdit, du 17. Janvier, à son Envoyé Comitial pour être publié à la Diete, afin que
„ tout soupçon, au désavantage de la Noblesse & du Pays, soit levé, & que des plus
„ grands malheurs puissent être détournés. Finalement nous devons instruire V.
„ A.S. comme quelques personnes en Charge à son service se sont montrés si partisans
„ dans la conduite volontaire des Troupes Prussiennes par ce Duché, qu'ils ont as-
„ signé seulement les Terres de la Noblesse & du Pays pour les marches, les Quar-
„ tiers, & les jours de repos des dittes Troupes, & cherché tous les moyens pour en
„ exempter les Domaines de V. A. S. Nous avons l'honneur d'être &c.

Extrait des Loix Fondamentales du Traité d'heritage du Pays. „§ 106. Nous
„ promettons au surplus à notre Noblesse en particulier, que si l'Empereur n'exi-
„ geoit pas au-delà de *Deux cent* Mois Romains pour une année par raport à l'Em-
„ pire ou aux Cercles, notre Noblesse & ses descendans ne payeront rien pour les
„ impôts del'Empire ou des Cercles, mais que nous & nos Successeurs les suppor-
„ terons jusqu'à ce point.

§ 107. Nous promettons la même chose à nos Etats, pour 300 Mois Ro-
„ mains.

*De Vienne le 29. Mars.* Il a passé ces jours derniers à portée de cette ville quantité de Recruës, & d' autres Troupes, allant à l'Armée: où l'on a encore envoyé aujourd'hui un train d'Artillerie.

On a appris, que les *Prussiens* avoient inopinement abandonné *Plauen*, *Mildorf*, *Olsnitz*, dans le *Voigtland*, & qu'ils s'étoient repliés sur *Reichenbach*, & *Zwickau*.

On parle beaucoup ici d'une Déclaration qu'on dit avoir été faite par le Comte de Torre-Palma, Ministre-Plenip: du Roi d'*Espagne* auprès de cette Cour, & portant, à ce qu'on assûre: *Que S. M*, Cath: *avoit résolu de mettre toutes ses forces de terre & de mer en état d'être employées pour le rétablissement de la Paix dans l'*Europe, *en contribuant par-là aux moyens d'y ramener le calme, & de faire cesser la désolation des Peuples que les malheurs de la Guerre oppriment.*